



LISTES PIÈCES CONSTITUTION DOSSIER DE LOCATION

L'ensemble des pièces du locataire et du garant sont nécessaires pour constituer un dossier. À défaut, ce dernier ne pourra être étudié. Pour tous les postulants, la fiche d'information jointe doit être renvoyée complétée avec le dossier.

LOCATAIRE

ÉTUDIANTS

- Photocopie de carte d'identité ou passeport
- Carte étudiante ou attestation d'admission
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement

ACTIFS

- Photocopie de carte d'identité ou passeport
- Copie du contrat de travail ou attestation de l'employeur
- 3 derniers bulletins de salaire
- Le dernier avis d'imposition sur les revenus
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement

GARANT

Le garant physique doit résider en France.

SALARIE

- Photocopie de carte d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile (Dernière taxe foncière recto verso ou 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement)
- Le dernier avis d'imposition sur les revenus
- 3 derniers bulletins de salaire

COMMERÇANT, ARTISAN, PROFESSION LIBÉRALE

- Photocopie de carte d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile (Dernière taxe foncière recto verso ou 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement)
- 2 derniers avis d'impositions sur les revenus
- Extrait KBIS de mois de 3 mois pour les gérants

RETRAITE

- Photocopie de carte d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile (Dernière taxe foncière recto verso ou 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement)
- Dernier avis d'imposition sur les revenus
- 3 derniers bulletins de retraite

Sans garant, fournir une attestation GarantMe (01 76 42 08 20). Votre dossier de location est à adresser par retour de mail à votre chargé de location MyRoom.

APRÈS ÉTUDE :

- Votre dossier est validé, nous préparons le contrat de location et vous l'envoyons par signature électronique.
- Votre dossier n'est pas retenu, l'ensemble des pièces transmises sont supprimées.